

BAC PRO ASSP

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
ACCOMPAGNEMENT SOINS
ET SERVICES À LA PERSONNE



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le BAC PRO ASSP se prépare en 3 ans après l'année de 3^e de collège et comprend :

- > un enseignement général de niveau IV ;
- > un enseignement technologique et professionnel.

L'enseignement professionnel ASSP est organisé autour de 4 blocs d'activités :

- > **Bloc d'activités 1** : Accompagnement de la personne dans une approche globale ;
- > **Bloc d'activités 2** : Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne ;
- > **Bloc d'activités 3** : Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle ;
- > **Bloc d'activités 4** : Réalisation d'action d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné.

QUALITÉS REQUISES EN SECTION ASSP

Pour réussir cette formation, il faut :

- > une aptitude à se prendre en charge et à être autonome ;
- > un sens de l'initiative et des responsabilités professionnelles ;
- > une maîtrise de soi face à des situations émotivantes ou conflictuelles ;
- > un bon équilibre psychologique ;
- > une aptitude à communiquer et à s'exprimer en public ;

- > une motivation réelle pour les soins aux enfants, aux personnes âgées, aux malades ou personnes en situation de handicap ;
- > un goût pour l'animation et le travail social.

LES OBJECTIFS

Bac pro ASSP = 20 semaines de périodes de formation en milieu professionnel réparties en 3 années :

- > 6 semaines en seconde ;
- > 8 semaines en première ;
- > 6 semaines en terminale dont 8 semaines de stage auprès d'adultes non autonomes.

Les PFMP peuvent être réalisées en :

- > accueil de loisirs et périscolaire ;
- > crèches ;
- > EHPAD ;
- > CLIS ;
- > maison d'accueil spécialisée ;
- > institut médico éducatif ;
- > centres de rééducation et de réadaptation ;
- > centres de soins de suite et de réadaptation : CCAS via le service retraités, associations prestataires d'aide et de maintien à domicile, Croix Rouge, entreprises d'aide et de maintien à domicile, foyer logement.

Objectifs des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :

- > développer des compétences ;
- > favoriser l'autonomie de l'élève ;
- > acquérir des compétences en situation professionnelle ;
- > développer des compétences en communication ;
- > s'insérer dans des équipes de travail pluri professionnelles.

Le baccalauréat professionnel

« **accompagnement, soins et services à la personne** » donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs.

À titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- > assistant/assistante de soins ;
- > accompagnant/accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap ;
- > coordinateur/coordinatrice d'une équipe de bionettoyage en milieu sanitaire ou médicosocial ;
- > maître/maîtresse de maison, gouvernant/gouvernante ;
- > responsable d'hébergement ;
- > responsable de petites unités en domicile collectif ;
- > intervenant/intervenante en structures d'accueil de la petite enfance ;
- > accompagnant/accompagnante de personnes en situation de handicap, de dépendance ;
- > assistant/assistante de responsable de secteur ;
- > accueillant familial/accueillante familiale ;
- > assistant/assistante en soins et en santé communautaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du BAC PRO ASSP peut accéder **aux formations des diplômés d'État** suivants :

- > aide-soignant(e) ;
- > aide médico-psychologique ;
- > auxiliaire de puériculture ;
- > accompagnant éducatif et social.

Il peut aussi envisager une **poursuite d'études** dans les filières suivantes :

- > BTS services et prestations du secteur sanitaire et social ;
- > BTS économie sociale et familiale ;
- > BUT carrières sociales ;
- > DEUST intervention ou médiation sociale ;
- > diplôme d'éducateur spécialisé ;
- > diplôme d'assistant de service social ;
- > diplôme d'État supérieur de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport.

AU PROGRAMME

MATIÈRES		HORAIRES
Enseignement professionnel (4 blocs)		13 h
Économie - gestion		1 h
Prévention santé environnement		1 h
Français histoire géo - EMC		4 h
Mathématiques		2 h
Co-intervention avec matières professionnelles	Français	0 h 30
	Mathématiques	0 h 30
Sciences		1 h 30
Anglais		2 h
Arts appliqués		1 h
Éducation physique et sportive		2 h
Soutien au parcours		1 h

LES HORAIRES EN 1^{RE} ET T^{LE}

MATIÈRES		HORAIRES	
		1 ^{RE}	T ^{LE} *
Enseignement professionnel (4 blocs)		11 h 30	10 h 30
Économie - gestion		1 h	1 h 30
Réalisation d'un projet		1 h 30	1 h
Prévention santé environnement		1 h	1 h 30
Français histoire géo - EMC		3 h 30	4 h 30
Mathématiques		2 h	2 h 30
Soutien au parcours		1 h	1 h
Co-intervention avec matières professionnelles	Français	0 h 30	-
	Mathématiques	0 h 30	-
Sciences physique et chimie		1 h 30	1 h 30
Anglais		2 h	2 h 30
Arts appliqués & culture artistique		1 h	1 h
Éducation physique et sportive		3 h	3 h

*En classe de terminale, un parcours différencié de 6 semaines est prévu dès la mi-mai, choisi par l'élève ou la famille :
- soit une insertion professionnelle,
- soit une poursuite d'études.